

Sentier découverte de Caguerenard

Digne-les-Bains



Sentier de Caguerenard (Office de Tourisme de Digne-les-Bains)

En rive droite de La Bléone, ce sentier sans difficulté offre de très belles vues sur Digne-les-Bains et la barre des Fourbes.

L'itinéraire débute par la traversée du pont face à l'office de tourisme, permettant de rejoindre le sentier de Caguerenard.

Un sentier en balcon, longeant la Bléone et avec de beaux panoramas sur la ville et les montagnes alentours.

Atteindre le musée Promenade. Le retour se fait par le même itinéraire.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 5.9 km

Dénivelé positif : 177 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Balade en famille,
Sentier de découverte

Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Digne-les-Bains

Arrivée : Office de tourisme, Digne-les-Bains

Balisage :  GR®

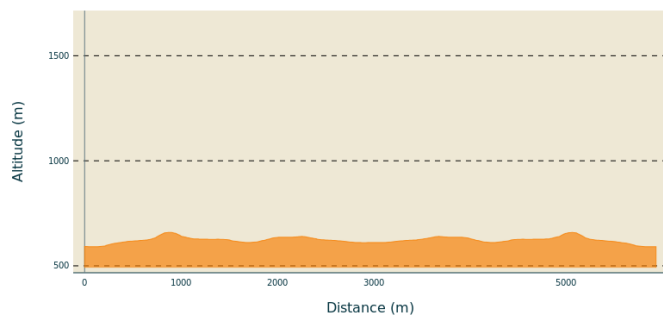
Sur votre chemin...



Le paradis des géologues (A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 591 m
Altitude max 659 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Centre ville, Digne-les-Bains

Parking conseillé

Parking de la place Ernest Borrelly, Digne-les Bains.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme Provence Alpes
Digne-les-Bains
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-Bains
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>



Sur votre chemin...



Le paradis des géologues (A)

La plus grande réserve géologique d'Europe!

La réserve naturelle géologique de Haute-Provence est la première tentative de ce genre en Europe. Cet espace naturel protégé a été créé en 1984 par décret afin de préserver le patrimoine géologique. Il s'étend sur 18 sites classés en Réserve naturelle nationale et sur un périmètre de protection de 230 000 hectares des Alpes aux gorges du Verdon. Il regroupe 52 communes situées dans le département des Alpes de Haute-Provence et 7 dans le Var. Plusieurs sites ont été aménagés pour la préservation des fossiles et l'accueil du public (dalle à ammonites, sites des ichtyosaures, site des siréniens, panorama du Vélodrome...). Au sein du périmètre protégé, le prélèvement, la destruction ou la dégradation des fossiles, minéraux et concrétions sont interdits. La Réserve naturelle est gérée par le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence. Une partie du territoire est également valorisée par l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence dont le siège se trouve à Digne-les-Bains.

Renseignements : <https://fr-fr.facebook.com/RNNG04/>

Crédit photo : R.G.N.H.P.